Égalité femmes-hommes : inégalités qui persistent, stéréotypes de genre et violences sexistes

Fiche méthode

(EMC 5e · Égalité femmes-hommes, stéréotypes, violences sexistes)

La démarche pour analyser une situation d'inégalité

1. Je décris les faits. Qui est concerné, que se passe-t-il, où ?

2. Je qualifie. Inégalité (un écart mesuré), stéréotype (une idée sur un groupe), préjugé (un jugement sur une personne), discrimination (un acte), violence sexiste ?

3. Je m'appuie sur une preuve. Un chiffre avec sa source et son année, ou un texte de loi.

4. Je propose une réaction. Qui peut agir (moi, le collège, une association, l'État), et comment ?

Le réflexe — une idée n'est pas punie, un acte l'est : je distingue toujours ce que l'on pense de ce que l'on fait.

Cas 1 · Lire un chiffre d'inégalité

Réflexe — un chiffre, une source, une année, une cause.

Exemple. « Les femmes du privé gagnent environ 15 % de moins à temps de travail égal (INSEE, 2022). » Que montre ce chiffre ?

Une **inégalité réelle** : même en comparant des personnes qui travaillent autant d'heures, l'écart demeure. Le temps partiel n'explique donc pas tout : métiers moins payés, carrières freinées.

Attention — une inégalité entre groupes n'est pas forcément une discrimination.

Cas 2 · Qualifier une situation

Réflexe — groupe, personne, acte ou écart mesuré ?

Exemple. Un magasin de sport ne présente les chaussures de football qu'au rayon « garçons ».

Une idée sur ce que doivent aimer les garçons et les filles, sans acte contre une personne précise : un **stéréotype de genre**.

Attention — les stéréotypes enferment aussi les garçons.

Cas 3 · Repérer un stéréotype d'orientation

Réflexe — mes goûts et mes compétences, ou ce qu'on attend de mon sexe ?

Exemple. « Avec tes notes, tu ferais une très bonne secrétaire ; laisse l'informatique aux garçons. »

Un conseil fondé sur le **sexe**, pas sur la personne : c'est un stéréotype qui pousse à l'autocensure. L'école doit favoriser la mixité dans l'orientation (Code de l'éducation).

Attention — un conseil bienveillant peut quand même enfermer.

Cas 4 · Nommer une violence et savoir à qui parler

Réflexe — une fois ou répété ? puis un adulte et le bon numéro.

Exemple. Au skatepark, un inconnu crie à une skateuse un propos à caractère sexuel sur son corps, puis s'en va.

Un propos à connotation sexuelle imposé, même une seule fois : un **outrage sexiste**. Elle en parle à un adulte de confiance et peut porter plainte ; en cas de danger immédiat, le 17.

Attention — ce n'est jamais la faute de la victime.

Cas 5 · Proposer une action

Réflexe — un acteur, une action concrète.

Exemple. Que peut faire une classe de 5^{e} pour l'égalité filles-garçons ?

> Au collège : constituer des équipes mixtes, faire tourner les rôles, proposer au conseil de vie collégienne une action pour le **8 mars**, en lien avec le référent égalité.

Attention — la loi ne suffit pas : chacun fait vivre l'égalité.

Les pièges

- Croire que l'égalité réelle est atteinte parce que l'égalité en droit l'est.
- Confondre stéréotype (une idée), préjugé (un jugement sur une personne) et discrimination (un acte).
- Penser que les stéréotypes de genre ne pénalisent que les filles.
- Confondre l'outrage sexiste (un propos imposé) et le harcèlement sexuel (des propos répétés).
- Croire qu'un témoin qui se tait reste neutre.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).